

Compte-rendu CGSP Comité de secteur XVI du 14 novembre 2025

La réunion se tient en l'absence de la Ministre de la FP et d'autres Cabinets qui ont sans doute mieux à faire...

1. Suivi du CSXVI du 17/10/2025 :

→ Analyse actualisée des 13,07% (FormaForm).

L'Autorité est en train d'analyser le dossier ; elle a récupéré tous les échanges entre l'ONSS et FormaForm.

→ Décision du 7 novembre et fonction d'autorité.

L'Autorité a comparé avec la FP flamande et avec l'analyse du SPW, elle n'a encore rien tranché formellement.

La CGSP rappelle que cela fait un an (7 novembre 2024) que la décision du GW est tombée et qu'on n'a toujours pas de réponse claire...

→ Divers demandé par la CGSP sur le Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ) : pourquoi le dossier est négocié en CSXVII et pas en CSXVI ?

L'Autorité explique que le dossier n'est pas soumis à négociation syndicale ; en secteur XVII, il a juste été présenté.

La CGSP ne comprend pas : c'est un dossier géré par les deux gouvernements. On négocie d'un côté et pas de l'autre... Sans évoquer le fait que le dossier concerne aussi Bruxelles. Quid ? La CGSP demande de quoi le SFMQ dépend ? Ne conviendrait-il pas de faire une concertation spécifique ?

Le Cabinet campe sur sa position idiote de répondre que ce point n'est pas soumis à concertation syndicale. In fine, il va tout de même vérifier juridiquement.

2. Projet d'arrêté abrogeant l'AGW du 14 mars 2013 relatif à l'uniforme des agents du Département de la Police et des Contrôles et abrogeant l'AGW du 9 novembre 2007 relatif à l'uniforme des agents de l'Unité de Répression des Pollutions.

Le Cabinet répond : le travail avance et on revient vers les OS au plus vite...

Interdiction de rire.

3. Projet d'AGW déterminant les armes faisant partie de l'équipement des agents de l'Unité spécialisée d'investigation du Département de la Police et des Contrôles et fixant les dispositions particulières relatives à la détention, à la garde et au port de ces armes.

Le Cabinet répond : le travail avance et on revient vers les OS au plus vite...

Interdiction de rire.

4. **Projet d'AGW modifiant l'AGW du 5 décembre 2019 relatif au télétravail**

Le GW explique que cette réduction est purement motivée par des économies budgétaires.

*La CGSP rappelle que lors de la modification de l'AGW télétravail, la CGSP avait dénoncé le transfert de charge de l'employeur vers les travailleurs (eau, énergie, chauffage...). Cette mesure-ci va renforcer ce transfert de charge. Par ailleurs, si les travailleurs reviennent en présentiel, la CGSP rappelle que l'employeur doit accueillir le personnel dans de bonnes conditions. **La CGSP demande donc le délai de négociation.***

Points des organisations syndicales

1. **Demandés par le SLFP et la CGSP :**

- AVIQ : Mesures d'économies imposées par le Gouvernement dans le cadre du conclave budgétaire. Le SLFP demande des précisions sur leur contenu et sur leurs incidences sur le personnel et le fonctionnement de l'agence ;
- AVIQ : où seront faites les économies de 5,6 millions dans les RH ? Quid des 28 millions d'économies dans le « recentrage » des missions, de quoi s'agit-il concrètement ? (Y. Coppieters).

L'Autorité répond que cela implique une réduction du budget RH et une non-indexation barémique (l'AVIQ devra aller chercher le budget RH pour une éventuelle indexation ailleurs dans son budget). On passera à plus de 7 millions d'économies en 2027. L'Autorité estime que cela n'aura aucun impact sur l'emploi.

La CGSP dénonce cette position, elle est mensongère : un travailleur coûte en moyenne 56.000 euros par an ; une réduction de 5,6 millions d'euros équivaut donc à 100 ETPL. Penser qu'il y aura 100 départs naturels en 2026, c'est de la pure folie. Pour la CGSP, cette réduction en RH implique clairement des licenciements ! Où l'AVIQ pourra-t-elle aller chercher le budget manquant sachant qu'elle doit en plus réduire ses missions pour 28 millions d'euros ?!!

L'Autorité va revenir avec une analyse plus détaillée des mesures RH.

2. **Demandé par le SLFP :**

Réforme de l'enseignement et de la formation en alternance. Quels seront ses impacts sur l'OFFA, le FOREM et l'IFAPME en termes de missions, d'organisation et de personnel ? (P-Y. Jeholet)

Le travail d'analyse est en cours, un état des lieux est en cours de réalisation. (C'est fou le travail d'analyse de ce GW..., NDR).

Les OS demandent qui reprend le dossier sachant que le directeur de l'OFFA est désormais retraité ?

Un CA extraordinaire va se réunir la semaine prochaine pour trouver une solution à ce départ.

Sachant que des missions de formation ont été transférées de la CF vers la RW, la CGSP demande si le budget a été transféré aussi ? Par ailleurs, où sont organisées les formations équivalentes à la 7^{ème} professionnelle en horlogerie et la 7^{ème} professionnelle en hôtellerie, années qui ont été supprimées dans l'enseignement ?

3. Demandé par le SLFP :

Commission d'accompagnement prévue par l'article 87bis du Code de la FPW.

Le SLFP demande que cette commission, créée dans le cadre de l'occupation obligatoire de personnes handicapées, soit relancée dans le courant du 1^{er} trimestre 2026. Cela fait déjà plusieurs années qu'elle ne s'est plus réunie. Il conviendrait, par la même occasion, de mettre à jour sa composition. (J. Galant)

Réponse du GW : elle sera relancée au 1^{er} semestre 2026.

4. Demandé par la CGSP :

Décision du 7 novembre et fonction d'autorité. Quid du suivi ? (J. Galant)

Voir point 1.

5. Demandé par la CGSP :

Réforme du statut de WBI : où en est-on ? (A. Dolimont)

Toujours en cours d'analyse...

La CGSP rappelle que des discussions sont en cours en CSXVII (CF) en ce qui concerne la fusion de services de WBI et de services de la CF (notamment BIJ). La CGSP rappelle qu'il faut négocier en secteur XVI un arrêté de transfert.

6. Demandé par la CGSP :

Quid de la situation fiscale des travailleurs transfrontaliers (Marronniers, ISSEP) au-delà du 01/01/2026 ? (J. Galant /Y. Coppieters)

Le GW n'a pas d'information complémentaire car l'administration fiscale n'a pas donné de réponse.

La CGSP rappelle que le 1^{er} janvier 2026, c'est demain... Il serait plus que temps d'avoir des réponses claires pour les travailleurs.

7. Demandé par la CGSP :

Quid du paiement de l'indemnité « Eau » pour le personnel du transport scolaire ? (J. Galant / F. Desquesnes)

La Note au GW a été actualisée en termes d'impact budgétaire ; les travaux avec le cabinet de la FP vont suivre. Le GW est d'accord sur le principe.

La CGSP demande s'il y aura un effet rétroactif vu que certaines ont payé l'eau de leur poche.

Le Cabinet répond que pendant un temps des gourdes ont été distribuées. La CGSP rétorque que ces gourdes n'ont pas été livrées partout ; la CGSP rappelle qu'il y a une obligation légale de fournir de l'eau, pas des gourdes.

Le Cabinet demande une date pour l'effet rétroactif. Selon la CGSP, c'est compliqué parce que toutes les mesures n'ont pas été appliquées partout en même temps. La CGSP propose un forfait pour les années antérieures.

8. Demandé par la CGSP :

Quid de la modification de l'AGW du 19/02/2009, article 1er octroyant une allocation au personnel de l'URP devenue l'USI ? (J. Galant/ Y. Coppieters)

La CGSP a proposé un amendement dans les mesures transitoires pour régulariser la question. Quid du suivi ?

Pas de réponse...

9. Demandé par la CGSP :

Suivi du moratoire ?

- Demande de présentation de l'Etat de la situation du personnel au sein du SPW

- Budget wallon. Remplacement des Fonctionnaires, norme de 1/3... urgence de négocier les missions critiques et les missions régaliennes statutaires. (J. Galant)

Le Cabinet explique que des dérogations aux moratoires sont possibles jusqu'à la fin de l'année.

La CGSP demande une photo de la situation et demande de négocier les missions critiques et régaliennes ; la CGSP cite notamment les aéroports. Le GW va-t-il prendre le risque que les aéroports cessent ses activités faute de travailleurs ? La CGSP rappelle que la Ministre de la FP s'étant engagée lors du CSXVI de juin dernier que tous les engagements promis entre le 1^{er} janvier et le 30 juin seraient réalisés. Elle demande aussi ce qu'il en est depuis le 1^{er} juillet : la mise en œuvre du moratoire ne dispense pas les remplacements dans les missions critiques qui sont obligatoires à 100% !!

La CGSP poursuit en demandant ce que le GW entend par la « norme 1/3 » : qui est impacté par cette mesure ? *Le GW a fixé une ligne budgétaire (forcément réduite) dans laquelle SPW et UAP doivent travailler en matière RH.*

La CGSP en a marre que le GW ne respecte pas la loi et les AGW (ici, le Code wallon de la FP). Elle en a assez de ce manque de respect !! La CGSP demande qu'il y ait une concertation des missions critiques avant tout travail sur les notes de remplacement.

10. Demandé par la CGSP :

Fusion des ports autonomes (séance du GW du 20 octobre 2025, point A2) : état du dossier ? quid de la société nouvellement créée, sera-t-elle toujours du ressort du CSXVI ? Quid du transfert du personnel ? Où se situera le siège de la nouvelle société ? La CGSP demande la note d'orientation présentée au GW. (J. Galant / F. Desquesnes).

Le Cabinet n'a pas de réelle réponse : ce sera une UAP de type 3 (SA de droit public) avec siège à Liège et des sites décentralisés. Rien n'est décidé quant au fait que cette entité sera ou non du ressort du CSXVI.

La CGSP rappelle qu'il y a du personnel UAP (comme au PA de Liège) et du personnel détaché du SPW (en gros dans tous les autres ports autonomes). La CGSP rappelle son attachement au secteur XVI. Dans cette perspective, la CGSP se demande aussi ce que devient le TrilogyPort ?

11. Demandé par la CGSP :

Projet d'autonomisation du CRP Les Marronniers, quid ? Où en est-on ? Quel est le projet pour l'Institution ? (Y. Coppieters)

Toujours en cours d'analyse.

La CGSP demande sur quel projet le GW travaille puisque l'institution ne demande rien...

Pas de réponse, l'Autorité répondra lors du secteur XVI de décembre.

Afin d'alimenter la réflexion, la CGSP explique qu'elle n'acceptera aucune solution qui sort les Marronniers du CSXVI.

12. Demandé par la CGSP :

Création de l'Agence du Logement. Point de la situation vu que le groupe de travail ne se réunit plus. (C. Neven)

La CGSP explique qu'il y a eu une réunion avec le cabinet il y a 6 mois et depuis plus rien. Où en est-on ?

L'Autorité a adopté une note d'orientation en avril 2025, une rencontre a eu lieu avec le cabinet en juin 2025. Le Comité stratégique se réunit et avance. Les travaux continuent. Un cabinet d'avocat travaille sur le projet de structure.

La CGSP demande d'avoir un nouveau point de la situation.

OK pour fixer une nouvelle réunion en janvier.



Comité Supérieur de concertation du 14 novembre 2025

1. Calendrier des séances 2026

La CGSP refuse les rencontres le vendredi pm, vu le nombre de représentants des cabinets absents.

Le point est reporté au prochain CSXVI du 19 décembre.